

JE SOUSSIGNÉ, Coroner du district de dans la Province de Québec, déclare, par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 2687 des Statuts Refondus de la Province de Québec, tel qu'amendé par l'acte 55-56 Victoria, chap. 26 et par l'acte 58 Victoria, chap. 33.

Que sur l'information que j'ai reçue à l'effet suivant, savoir : (insérer ici un abrégé de cette information.)

J'ai bonne raison de croire que l dit n'est pas mort de cause naturelle ou par accident, mais qu' est décédé par suite de

dans des circonstances telles qu'une enquête du Coroner est nécessaire.

.....
Coroner.

Assermenté devant moi à 190 .
ce jour de

.....